

Le droit au travail de la femme : l'opinion du B.I.T.

Autor(en): **Butler, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 455

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Les hommes assez intelligents et assez fins pour comprendre que les femmes peuvent parfois se passer d'eux sont encore assez rares.

Dora MELEGARI.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Michel-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 5.—

ÉTRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est édité des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est édité des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.

Chez les suffragistes suisses

XXIV^e Assemblée Générale à Frauenfeld

(15 et 16 juin 1935)

Un ciel gris, dont l'horizon n'est qu'un long nuage épais et lourd, tel fut celui qui accompagna les suffragistes de Genève à Frauenfeld. Une pluie torrentielle, haineuse, un vent hargneux qui la chassait devant lui, telle fut l'arrivée dans la petite capitale de la Thurgovie. Mais, aussitôt les manteaux enlevés, les bagages déposés, on se sent revivre; l'atmosphère suffragiste est accueillante et chaude, la section de la petite ville a fait des prodiges afin que tout soit parfait, M^{lle} Sulzer, présidente, prodige son sourire et sa peine sans compter; elle est partout à la fois, et ce fut elle l'âme de toute la grosse affaire qu'est l'organisation d'une Assemblée générale. Nous l'avons bien vu et sommes heureux de pouvoir lui en dire une fois encore un merci bien cordial.

M^{me} Leuch ouvre la séance par l'appel des délégués, puis procède à la lecture du rapport présidentiel, rappelle le souvenir des membres disparus au cours du dernier exercice: M^{mes} Francine Benoit (Lausanne), Louis Bonnard (Nyon), Muller et Thurneysen (Bâle), Colin (Neuchâtel).

Diverses sections ont envoyé leurs rapports annuels. La constatation générale est que, partout, il est extrêmement difficile d'intéresser nos membres et que les conférences semblent n'être plus un moyen efficace de propagande. Il faut essayer de les remplacer par d'autres choses: séances familiales, repas en commun, excursions, cours, envoi de brochures, et propagande personnelle à domicile que quelques sections ont entreprise et ont vu couronnée de succès. Il est bien certain que, nous aussi, souffrons du contre-coup de la crise et qu'il faut lutter comme ailleurs pour se maintenir la tête hors de l'eau.

C'est le Congrès d'Istanbul qui fut le centre des préoccupations suffragistes. Notre Association y fut représentée par une délégation dirigée par M^{lle} Grütter. Les contributions versées par les groupes en faveur du Congrès atteignent 450 fr.

Le Comité Central n'a pas fait de démarches auprès du Conseil fédéral au cours de l'exercice. Il s'est occupé plus spécialement de la crise économique, dont les répercussions sur la vie des femmes sont considérables, et du projet de révision de la Constitution fédérale. La Commission d'études, nommée à cet effet, a étudié la question de l'introduction du suffrage féminin au cas d'une révision éventuelle de la Constitution. Pour que nous ayons quelques chances d'arriver à nos fins, il faut que la majorité des femmes suisses témoignent de leur ferme désir d'être enfin placées politiquement sur le même plan que l'homme. Il faut donc éveiller l'intérêt des endormies, et ne pas laisser diminuer celui des éveillées. La présidente insiste pour que l'on étudie, dans les Sections, le questionnaire relatif à la révision de la Constitution: c'est ainsi seulement que la Commission d'études sera renseignée sur la volonté des femmes suisses.

L'Association a protesté dans les journaux, lors de la votation sur l'initiative de crise, contre le fait que nous ne pouvions exprimer notre opinion sur une question aussi importante. Elle agira énergiquement lors de la votation sur la révision de la Constitution le 8 septembre prochain. Les buts principaux, conclut le rapport, qui s'imposent actuellement aux hommes et aux femmes, sur le terrain politique, semblent être les suivants:

1. Introduire dans les luttes politiques plus d'honnêteté, et montrer que nous, femmes, ne voulons pas adopter aveuglément la politique de partis des hommes.

2. Nous en tenir fermement, et dans toutes les circonstances, au principe démocratique de la responsabilité personnelle de chaque individu, qui constitue la base morale de notre Etat.

Ces deux principes donnent aujourd'hui

Le droit au travail de la femme

L'opinion du B. I. T.

... On constate une tendance assez répandue à revenir à l'idée que les femmes qui travaillent prennent la place des hommes. Le caractère illusoire de cette conception est démontré par le fait que, dans les pays où l'on s'est efforcé de remplacer la main-d'œuvre des femmes par celle des hommes, on n'a abouti qu'à de très maigres résultats.

Indépendamment de toute question de justice abstraite, il est clair que les femmes sont plus aptes que les hommes à exercer certaines professions, et que les en exclure serait aller à l'encontre du but cherché, car ce serait une mesure onéreuse. Tant que les salaires des travailleurs hommes ne suffiront pas à couvrir les besoins d'une vie familiale civilisée, voire même les plus élémentaires,

des millions de jeunes filles et de femmes mariées seront forcées de suppléer à l'insuffisance du revenu familial en cherchant un emploi salarié. Et à supposer même que ce mobile vienne à disparaître, il existera toujours un grand nombre de femmes qui voudront travailler pour leur satisfaction personnelle, ou pour subvenir à leurs propres besoins, et dont l'habileté professionnelle est un élément nécessaire de l'appareil de production. Il va sans dire qu'il convient d'empêcher ce qu'on pourrait appeler la concurrence déloyale entre hommes et femmes. Certes, la formule « à travail égal, salaire égal » n'est pas d'une application aisée, car tout « travail » se mesure difficilement par un calcul mathématique; il n'en reste pas moins que la question du travail féminin mérite d'être étudiée de plus près et plus impartialement qu'elle ne l'a été jusqu'ici...

(Extrait du rapport annuel du Directeur M. H. Butler.)

une signification particulière au suffrage féminin, et il vaut la peine de combattre pour ce but.

Avant l'adoption du rapport, quelques échanges de vues ont lieu sur la question de la Radio et de l'accueil qu'elle réserve aux émissions féministes. Nous ne demanderions pas mieux, disent les initiées, que de parler aussi souvent que possible à la Radio, mais les directeurs de stations opposent une fin de non-recevoir à toutes nos demandes. Il faut, là aussi, transformer la mentalité fâcheuse d'aujourd'hui, et arriver enfin à faire comprendre que nous ne sommes pas un danger public! Il ne serait pas non plus si extraordinaire que nous, femmes, soyons représentées dans les commissions des programmes, car les auditeurs de la Radio, les concessionnaires de postes, ne sont pas des hommes seulement, et ceux-ci se sont pourtant, jusqu'ici, réservé le monopole de l'organisation complète de toutes les émissions. Pauvres femmes suisses!

M^{lle} Grutter, trésorière, présente ensuite le rapport financier; l'avoir de la société est de fr. 1946.—, la cotisation des membres au Comité central sera maintenue à 60 ct. par membre; le rapport des vérificateurs est accepté avec remerciements aux uns et aux autres.

Une proposition de Bâle est vivement discutée. Il s'agit de la fusion des deux grands groupements internationaux: le Conseil international des femmes et l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes. L'affaire est d'importance et ne saurait être discutée dans une réunion du genre de celle-ci, et comme le Mouvement l'a déjà exposée en détail dans un précédent numéro, nous n'y revenons pas ici.

La section de Bienne a demandé que l'on donne des directives sur le meilleur moyen d'intéresser les jeunes au suffrage féminin; dans la brève discussion qui a lieu à ce propos, on constate que la jeunesse en général se désintéresse totalement de ces questions dont elle n'a pas compris la portée, et que, préoccupée par mille autres sujets divers qui absorbent ses forces et son intérêt, elle reste à l'écart de notre mouvement. On décide d'instituer un concours avec prix pour le meilleur travail sur une question de suffrage féminin présenté par un jeune. Espérons qu'il y aura des concurrents, inspirés par d'autres motifs que le seul espoir d'un gain, et que le goût du suffrage leur viendra en apprenant à le connaître. On entend encore un rapport sur l'activité de la commission de crise rédigé par M^{me} Debrüt, et un autre de M^{lle} Schitlowsky sur le mouvement de La femme et la démocratie. M^{lle} Dutoit adresse enfin un chaleureux appel à toutes les suffragistes à propos du Cours de vacances de Bulle, en Gruyère, qui aura lieu du 15 au 20 juillet prochain et qui promet d'être fort intéressant.

(La suite en 2^e page.)

L. H. P.

Lire en 2^{me} page:

Femmes aviatrices.

In Memoriam: M^{me} Jane Misme.

E. Gd: Le Congrès d'Istanbul. Les femmes devant le problème économique. Les femmes sous les différents systèmes de gouvernements.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Cours de Vacances suffragiste.

J. GUEBAUD: Le suffrage ecclésiastique féminin est repoussé dans le canton d'Appenzell. Des Expositions. — Correspondance. — Nouvelles de diverses Sociétés.

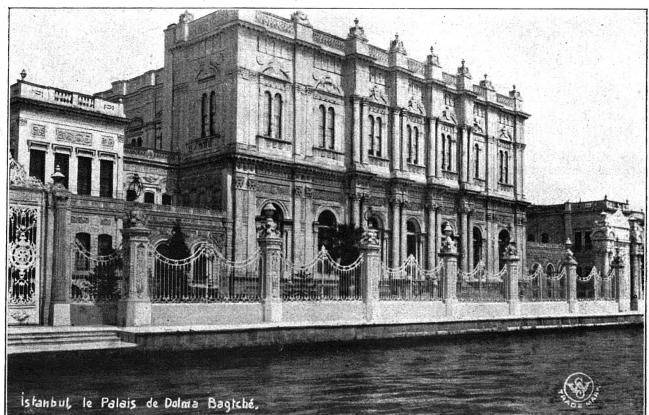
La défense de la démocratie

(FRAGMENTS)

Rapport présenté au Congrès d'Istanbul dans la séance: „Les femmes sous différentes formes de gouvernements.“

La démocratie, comme forme de gouvernement, est en opposition à l'autocratie. La démocratie observe les individus, la complexité de la société humaine, la multiplicité des caractères, des expériences, la variété des intérêts économiques, et elle s'efforce d'en tirer une synthèse et de diriger les affaires publiques, eu égard à la richesse de cette diversité. Elle croit que les individus sont capables de juger des affaires publiques, ou tout au moins de choisir ceux qui jugeront et dirigeront pour eux ces affaires publiques qui sont aussi les leurs.

LE CONGRÈS D'ISTAMBUL



Istanbul, le Palais de Dolma Bagtché.

Le palais de Dolma Bagtché, tout en marbre blanc, au bord du Bosphore, ancienne résidence des sultans, où le Congrès a été officiellement reçu dans la salle du trône, véritable évocation des Mille et Une Nuits.